MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

VEILLE SECTORIELLE
Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°08 – octobre 2026

Sommaire

L'info à retenir

Transition Ecologique & Energétique

1. Hydrogène : publication d'un plan en dix mesures
2. Centrales à gaz : résultats de la première session d'appels d'offres
3. Nouvelle libération des stocks stratégiques de pétrole
4. Objectifs de remplissage des stocks de gaz non-atteints
5. Le Bundestag gèle le prix national du carbone pour 2027
6. L'Allemagne prépare l'appel d'offres 2027 des contrats carbone pour différence
7. COP17 Biodiversité : l'Allemagne multiplie les annonces financières et dénonce les blocages
8. L'Allemagne et la Commission européenne signent une déclaration commune sur la résilience hydrique
9. Heike Henn succède à Jochen Flasbarth comme secrétaire d'État à l'environnement et au climat

Transports

1. Publication d'un plan pour les infrastructures ferroviaires
2. Conférence des ministres des Transports des Länder

Entreprises & International

1. Un accord franco-allemand pour relancer l'industrie automobile européenne
2. Déplacement du Chancelier en Asie

3. Visite d'État du président allemand Frank-Walter Steinmeier en Chine

4. Polémique à la suite du soutien politique d'Audi au président des États-Unis

5. Prix des médicaments : la commission d'experts rend son avis sur l'ajout d'une clause de localisation en Allemagne

6. Première édition du sommet Invest in Germany

Numérique & Innovation

1. Le gouvernement allemand et Nvidia signent une déclaration d'intention pour le développement de modèles d'IA destinés à l'industrie à l'occasion du sommet Invest in Germany

2. Aleph Alpha a publié son nouveau modèle d'intelligence artificielle open-weight, Kolibri

3. L'Allemagne et le Royaume-Uni lancent un corridor technologique commun

_Toc244871359

L'info à retenir

Premier sommet Invest in Germany

La première édition du sommet Invest in Germany a été organisée à Berlin les 19 et 20 octobre. 228,5 Md€ d'investissements ont été annoncés.

Transition Ecologique & Energétique

1. Hydrogène : publication d'un plan en dix mesures

Le 19 septembre, le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a publié un plan intitulé « *L'hydrogène au service de la résilience et de la viabilité à long terme de l'Allemagne : dix mesures pour stimuler le développement du marché* ». Avec ce plan, le BMWE cherche à redynamiser un développement de la production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone encore assez modeste en Allemagne, notamment en raison de coûts de production encore trop élevés. Le BMWE souhaite permettre un développement du marché à la fois *« pragmatique et réaliste* ». Dans ce plan, le gouvernement met en avant non seulement l'hydrogène renouvelable (« hydrogène vert »), mais de manière plus large l'hydrogène bas-carbone (« hydrogène bleu »). Des mesures sont ainsi prévues dans quatre domaines : 1) Augmenter la compétitivité de l'hydrogène ; 2) Développer des infrastructures adaptées à la demande ; 3) Stimuler la demande et réduire l'écart de coûts ; 4) Renforcer la gouvernance et le leadership technologique. Plusieurs des mesures inscrites dans le plan avaient déjà été annoncées. L'une des nouvelles mesures accueillies positivement par la filière est le lancement d'un nouveau volet dédié à l'hydrogène dans le cadre des contrats carbone pour différence (CCfDs). À ce titre, au moins 1,5 milliards d'euros de soutien budgétaire fédéral seront prévus pour l'année 2027. Le BMWE s'engage également au niveau européen pour que les « *critères trop rigides* » des actes délégués, notamment s'agissant des carburants renouvelables d'origine non biologique (RFNBO), soient adaptés. (Source : BMWE).

2. Centrales à gaz : résultats de la première session d'appels d'offres

Le 3 novembre, l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA) a publié les résultats de la première session des appels d'offres pour des nouvelles capacités de production d'électricité de long terme. Pour rappel, l'objectif est de disposer de nouvelles capacités pilotables sur le réseau électrique, alors que l'Allemagne a fermé ses derniers réacteurs nucléaires en 2023 et doit sortir du charbon au plus tard à horizon 2038. Le volume de l'appel d'offres s'élevait, pour cette session, à 4,5 GW de capacité réduite (rGW). L'appel d'offres a été largement sursouscrit. Au total, sur 41 offres déposées, onze offres ont été retenues, portant sur environ 5,16 rGW,. Dix contrats ont été attribués à l'énergéticien RWE et au groupe minier LEAG, en incluant sa filiale Gaskraftwerk Leipheim. L'offre de la régie municipale (*Stadtwerke*) de Karlsruhe a également été retenue. Aucune offre de système de stockage par batterie n'a été sélectionnée. Des centrales au lignite figurent parmi les projets retenus. Celles-ci ont vocation à être transformées en centrales fonctionnant au gaz (principe du « Fuel-Switch ») d'ici 2031. Le tarif annuel retenu s'élève en moyenne à un peu plus de 155 000 euro/rMW, un montant nettement inférieur au prix plafond fixé de 244 000 euros. Les projets retenus sont situés dans les Länder de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (2,12 rGW, trois offres), du Brandebourg (1,8

rGW, quatre offres), de la Saxe (0,9 rGW, deux offres), de la Bavière (0,27 rGW, une offre) et du Bade-Wurtemberg (0,045 rGW, une offre). Un second appel d'offres portant sur un volume similaire sera lancé le 10 novembre (Source : BNetzA).

3. Nouvelle libération des stocks stratégiques de pétrole

Le Bundesrat, représentation législative fédérale des 16 Länder allemands, a approuvé le 16 octobre le décret autorisant l'Allemagne à libérer sur le marché un total de 19,5 millions de barils de pétrole et de produits pétroliers, conformément à la décision prise par le G7 début octobre. Parallèlement, l'État fédéral a réduit l'obligation de stockage imposée au secteur pétrolier. Étant donné que l'Allemagne avait déjà libéré en 2026 6 M de barils sur les 19,5 M, il en restait, fin octobre, 13,5 M à libérer, principalement du diesel et du fioul. Le Ministère de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a également annoncé vouloir développer une stratégie pour les raffineries allemandes d'ici le premier trimestre 2027. Le pays dispose de onze raffineries sur son territoire, et le gouvernement fédéral considère le maintien des capacités de raffinage comme une priorité stratégique de sa politique industrielle (Sources : Bundesrat, BMWE, 7. ErdölFrV).

4. Objectifs de remplissage des stocks de gaz non-atteints

Au 5 novembre 2026, les réservoirs de gaz allemands sont remplis à environ 61 %, alors que la loi exigeait un niveau de remplissage à hauteur de 70 % au 1er novembre. Malgré cette situation, l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA) a rappelé en octobre que l'approvisionnement en gaz était stable et que la sécurité d'approvisionnement restait assurée. Le ministère de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a également souligné fin octobre qu'il n'y avait pas de risque de pénurie cet hiver, mais qu'il continuait à suivre la situation avec attention. Le 23 octobre, Trading Hub Europe, gestionnaire de la zone de marché du gaz naturel en Allemagne, a publié les résultats des appels d'offres LTO (options à long terme) ainsi que des appels d'offres spéciaux, lancés en septembre dernier et visant à sécuriser des capacités de stockage supplémentaires pour le premier trimestre 2027. Selon THE, les besoins faisant l'objet de l'appel d'offres ont pu être couverts quasiment intégralement. Globalement, les coûts liés à ces appels d'offres atteindraient environ 245 M€ (Sources : BNetzA, THE).

5. Le Bundestag gèle le prix national du carbone pour 2027

Le Bundestag a adopté le 15 octobre une réforme de la loi sur le système national d'échange de quotas d'émission pour les combustibles (BEHG), qui gèle en 2027 le prix du CO_2 dans le chauffage et les transports. L'établissement d'un marché carbone européen pour les bâtiments et le transport routier (ETS2) étant reporté à 2028, le prix fixé pour le marché national restera compris entre 55 et 65 € par tonne, au lieu d'être aligné sur le marché carbone européen. Par amendement, la coalition a renoncé à retirer 40 millions de quotas des enchères, dont le volume atteindra 234 millions en 2027. Elle a aussi limité la hausse du prix des quotas achetés *a posteriori*, fixé à 73 € au lieu de 75 €. Ces ajustements entraîneront une perte de recettes d'environ 400 M€ pour le fonds pour le climat et la transformation (KTF). Une résolution du Bundestag invite aussi le gouvernement à alléger les

garanties financières exigées des entreprises participant aux enchères. (Sources : Bundestag)

6. L'Allemagne prépare l'appel d'offres 2027 des contrats carbone pour différence

Le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie (BMWE) a lancé le 19 octobre la phase préparatoire de l'appel d'offres 2027 des contrats carbone pour différence (*CO_2-Differenzverträge - CCfD*), qui soutiennent les investissements des industries énergo-intensives dans des procédés de production bas-carbone. Seules les entreprises préqualifiées lors de cette phase pourront participer à l'appel d'offres, prévu en mai 2027. Celui-ci comportera des enveloppes budgétaires spécifiques pour l'hydrogène (au moins 1,5 Md€), pour le captage, le stockage et l'utilisation du CO_2 (CCS/CCU) et pour la chaleur industrielle haute température. Il reste soumis à l'adoption du budget et à l'approbation du régime d'aides d'État par la Commission européenne. L'appel d'offres 2026, doté de 5 Md€, a été clos en septembre et l'attribution des contrats est attendue d'ici la fin de l'année. Lors du premier appel d'offres, fin 2024, 15 projets avaient été retenus pour 2,8 Md€. (Source : BMWE)

7. COP17 Biodiversité : l'Allemagne multiplie les annonces financières et dénonce les blocages

Le ministre fédéral de l'Environnement Carsten Schneider (SPD) a conduit la délégation allemande à la COP17 sur la biodiversité, achevée le 31 octobre à Erevan. L'Allemagne y a annoncé un financement public-privé de 300 M USD pour le *Legacy Landscapes Fund*, un fonds de dotation international dédié aux grandes aires protégées et paysages qui présentent une valeur écologique remarquable. Cette enveloppe soutiendrait des aires protégées en Afrique. La part publique, de 100 M USD, est apportée par l'Initiative internationale pour le climat (IKI) du ministère fédéral de l'environnement et du climat (BMUKN), le ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) et la banque publique allemande de développement (KfW). Le fonds bénéficie également de financements par des fondations privées. L'Allemagne a annoncé par ailleurs une troisième contribution de 50 M€ au Fonds pour le cadre mondial de la biodiversité (GBFF), 35 M€ au Programme des Nations unies pour le développement, notamment pour le partenariat d'appui aux stratégies nationales lancé par l'Allemagne et la Colombie, et 10 M€ pour la création d'un fonds de conservation des forêts primaires des Carpates en Ukraine. En clôture de la conférence, le ministre C. Schneider a salué un « *bilan honnête* » et l'unité des Européens, tout en regrettant l'attitude de certains pays « *freins* », y compris sur les financements. Il a affirmé que l'Allemagne restait le premier bailleur mondial et promis de restaurer les écosystèmes en Allemagne. Sa contribution internationale pour la biodiversité est pourtant passée de 1,5 Md€ en 2024 à 1,1 Md€ en 2025. (Source : Table)

8. L'Allemagne et la Commission européenne signent une déclaration commune sur la résilience hydrique

Le ministre fédéral de l'Environnement, Carsten Schneider, et la commissaire européenne à l'Environnement, à la Résilience hydrique et à une Économie circulaire compétitive, Jessika Roswall, ont signé le 5 octobre à Berlin une déclaration commune sur la résilience hydrique, lors du forum « Avenir de l'eau ». Ce texte conclut le dialogue structuré engagé en novembre 2025 sur

la mise en œuvre du droit européen de l'eau et de la Stratégie européenne de résilience hydrique. L'Allemagne est le premier État membre à l'achever. La commissaire a salué la stratégie nationale pour l'eau de l'Allemagne comme un modèle, dans le contexte où la Commission européenne prépare une nouvelle initiative européenne sur l'eau. Sans créer de nouvelles obligations, la déclaration mise sur une meilleure application du droit existant face aux pénuries comme aux crues. Elle fixe quatre priorités : (i) la restauration du cycle de l'eau, (ii) une économie plus sobre en eau et une filière européenne de l'eau compétitive, grâce à la réutilisation et aux circuits fermés dans l'industrie, (iii) l'accès à une eau propre et abordable et à l'assainissement, et (iv) le renforcement de la coopération, de la gouvernance et des compétences. (Sources : BMUKN)

9. Heike Henn succède à Jochen Flasbarth comme secrétaire d'État à l'environnement et au climat

Heike Henn (SPD) a succédé le 5 novembre à Jochen Flasbarth comme secrétaire d'État au ministère fédéral de l'environnement. Ce dernier prendra en février 2027 la direction de la European Climate Foundation (ECF), où il succédera à Laurence Tubiana. Ancien président du NABU (l'une des principales ONG allemandes de protection de la nature), puis de l'Agence fédérale de l'environnement (UBA), il était secrétaire d'État depuis 2013. Le ministre de l'Environnement et du Climat Carsten Schneider a salué en lui une « *figure historique de la politique environnementale et climatique* ». La nouvelle secrétaire d'État, Heike Henn, est une ancienne responsable de la finance climat au ministère de la Coopération économique et du développement (BMZ). Elle dirigeait la direction « Protection internationale de l'environnement et du climat » et pilotait à ce titre les négociations climatiques internationales de l'Allemagne. Elle y est remplacée par Gerhard Schlaudraff, jusqu'ici chargé de la politique étrangère climatique au ministère des affaires étrangères.

Transports

1. Publication d'un plan pour les infrastructures ferroviaires

Le 6 octobre 2026, le ministère fédéral des Transports a présenté le premier plan pour les infrastructures ferroviaires (« *Infraplan* ») qui doit être mis en œuvre par la filiale de la Deutsche Bahn DB InfraGO sur la période 2026-2030. Il rassemble pour l'ensemble du réseau des mesures de construction et d'extension de lignes, d'électrification, de rénovation des corridors et de réduction des nuisances sonores. Toutefois, cette stratégie ne comporte pas de plan de financement, les mesures annoncées restant dépendantes des crédits budgétaires pré-accordés. L'Infraplan devrait être adossé à un fonds pour les infrastructures ferroviaires (*Eisenbahninfrastrukturfonds*) à partir de 2028. Le plan devrait être mis à jour et complété chaque année.

2. Conférence des ministres des Transports des Länder

Les 21 et 22 octobre 2026 s'est réunie la Conférence des ministres des Transports des Länder et de l'Etat fédéral (*Verkehrsministerkonferenz*) en Bavière. Les ministres ont notamment abordé le financement des transports publics, la réforme du prix des sillons, la protection du personnel ferroviaire et une possible mise en place d'un nouveau titre de transport destiné aux usagers occasionnels. Le ministre fédéral a refusé d'accorder aux Länder les moyens

supplémentaires demandés pour le transport local et régional ferroviaire, arguant que l'enveloppe budgétaire accordée par l'Etat fédéral aux Länder avait déjà doublé en dix ans. Par ailleurs, la dérogation à l'interdiction de circulation des poids lourds le dimanche et les jours fériés a été prolongée jusqu'au 20 décembre en raison de la persistance des bas niveaux du Rhin et du Danube, qui perturbent le transport fluvial. En réaction à la conférence, le parti Die Linke a critiqué l'absence de titre de transports pour les usagers occasionnels et Les Verts le risque de suppression de transports en commun faute d'augmentation des budgets. Deux jours avant l'ouverture de la conférence, le parti AfD avait publié un communiqué appelant à un « *changement structurel des politiques publiques* » en matière de transports, en plaidant notamment pour davantage de soutien au transport aérien, et en critiquant le soutien financier apporté aux voyageurs citadins à travers le Deutschlandticket.

Entreprises & International

1. Un accord franco-allemand pour relancer l'industrie automobile européenne

En marge du Conseil européen, la France et l'Allemagne ont conclu le 16 octobre un accord sur l'avenir de l'industrie automobile européenne, avec ces positions communes d'une part concernant la mise en œuvre d'une préférence européenne pour la production automobile et d'autre part concernant la révision des objectifs climatiques sur la production de moteurs thermiques en 2035. Dans le cadre des négociations européennes du paquet automobile, cet accord propose que les constructeurs ne doivent réduire leurs émissions moyennes que de 90 % en 2035, sans compenser les 10 % restants. L'accord prévoit aussi que les aides publiques et les marchés publics seraient réservés aux véhicules produits dans l'UE, au Royaume-Uni et dans les pays de l'Espace économique européen (EEE), sous condition de réciprocité de l'accès aux marchés. L'accord franco-allemand a bénéficié d'un accueil favorable en Allemagne, notamment au sein de la coalition gouvernementale fédérale et des Länder, où l'industrie automobile occupe une place importante, qui y voient un succès pour le maintien de l'emploi. L'accord a toutefois été critiqué par les Verts d'une part, qui estiment qu'il sacrifie les objectifs climatiques dans les transports, et par l'AfD d'autre part, qui juge que la révision de l'interdiction des véhicules thermiques arrive trop tard et ne va pas assez loin. Les principaux constructeurs allemands ont exprimé leur soutien à l'accord, tout comme les principales fédérations industrielles, qui réclament toutefois des ajustements, notamment sur la localisation des batteries, le périmètre géographique, la place des carburants renouvelables et la comptabilisation de l'acier vert. Les représentants de l'industrie métallurgique sont apparus en revanche critiques envers l'accord, en raison des impacts sur les incitations à l'achat et à la production d'acier bas-carbone.

2. Déplacement du Chancelier en Asie

Le chancelier Friedrich Merz a effectué un déplacement en Asie (Singapour, Japon, Corée du Sud) du 26 au 30 octobre, accompagné d'une délégation économique. À Singapour, il a soutenu le renforcement des liens entre l'ASEAN et l'UE et a indiqué que l'Allemagne était prête à soutenir l'initiative ASEAN *Power Grid* sur l'interconnexion des réseaux électriques régionaux. Au Japon, le chancelier a évoqué la sécurité d'approvisionnement, la sécurité des matières premières et les déséquilibres

commerciaux mondiaux, en estimant que le Japon et l'Europe était tous deux dépendants de leurs exportations. Deux déclarations d'intention sur la sécurité économique et les matières premières critiques ont été signées à cette occasion. En Corée du Sud, les deux dirigeants ont convenu de renforcer la coopération numérique. Plus largement, F. Merz a tenté de rassurer ses interlocuteurs sur le « Buy European », précisant qu'il ne viserait que l'automobile et les marchés publics, et s'est montré favorable à un rapprochement entre l'UE et le CPTPP. Il a conclu son déplacement en ouvrant, conjointement avec la Première ministre coréenne, la 19e conférence Asie-Pacifique de l'économie allemand à Séoul le 30 octobre, en présence du PDG de Siemens, Roland Busch.

3. Visite d'Etat du président allemand Frank-Walter Steinmeier en Chine

Le président fédéral allemand a effectué une visite d'Etat en Chine, du 26 au 31 octobre. Bien que non-accompagné d'une délégation économique, il s'est entretenu avec les représentants des milieux économiques et a abordé les relations commerciales et économiques avec la Chine. S'agissant du fort excédent commercial de la Chine vis-à-vis de l'Allemagne, il a affirmé, lors d'un discours prononcé à l'université de Pékin : « *nous ne pouvons pas nous permettre que nos bases industrielles se perdent* ». Partisan d'une politique d'équilibre et de dialogue avec la Chine, le président a toutefois souligné l'importance de « *rétablir une situation gagnant-gagnant dans les relations économiques sino-allemandes* ». Il a ensuite visité une usine du constructeur automobile Volkswagen, situé dans la province d'Anhui (Est de la Chine), qui abrite le plus grand centre de recherche et de développement du groupe hors Allemagne, spécialisé dans la mobilité électrique.

4. Polémique à la suite du soutien politique d'Audi au président des États-Unis

Dans la nuit du 24 au 25 octobre, lors d'un meeting électoral à Perry (Géorgie), le président Donald Trump a annoncé un investissement d'Audi dans son premier site de production aux États-Unis en présence et avec les remerciements du CEO du groupe, Gernot Döllner. L'investissement s'élèverait à environ 4 Md USD, pour 4 500 emplois et la production de 200 000 SUV thermiques par an à partir de 2030. Les médias allemands ont rapporté que le soutien financier apporté par l'Etat de Géorgie aurait été conditionné à une prise de parole publique du CEO. En Allemagne, les réactions ont été très vives, y compris au sein du groupe Volkswagen dont Audi est une marque. Le PDG de Volskwagen, Oliver Blume, et le président du conseil de surveillance, Hans Dieter Pötsch, ont apporté leur soutien à cet investissement. A l'inverse, Daniela Cavallo, présidente du comité d'entreprise de Volkswagen et représentante des salariés, a jugé l'épisode « *honteux* ». Le ministre-président de Basse-Saxe Olaf Lies (SPD), qui siège au conseil de surveillance de Volkswagen, a pour sa part jugé qu'un meeting électoral n'était pas le lieu adéquat pour annoncer un tel investissement, et rappelé que la décision revenait aux instances du groupe et n'avait pas encore été prise. Le co-président du parti Die Linke, Luigi Pantisano, a demandé la démission de Gernot Döllner. Le parti SPD (I. Cademartori) a dénoncé une aide de campagne à un « *autocrate* ». Côté syndical, la présidente d'IG Metall, Christiane Benner, a qualifié l'épisode de « *très embarrassant* » et politiquement inacceptable, en soulignant qu'il contrevenait aux règles internes d'Audi sur la neutralité avant les scrutins. Elle a aussi demandé des garanties pour le

site allemand de Neckarsulm, menacé de fermeture.

5. Prix des médicaments : la commission d'experts rend son avis sur l'ajout d'une clause de localisation en Allemagne

Le 29 septembre 2026, la commission d'experts mandatée par les ministères fédéraux de la Santé et de l'Économie a présenté ses propositions sur la « clause de localisation », destinée à soutenir la production pharmaceutique sur le territoire allemand. La clause permettrait aux laboratoires de réduire ou supprimer le rabais supplémentaire de 8,5 % sur les médicaments protégés par brevet, dû par les laboratoires à compter de janvier 2027. La méthodologie repose sur un critère d'éligibilité lié à la localisation des essais cliniques, et trois critères cumulatifs relatifs aux conventions collectives, aux dépenses de R&D et à l'empreinte industrielle de l'entreprise. Les fédérations pharmaceutiques (vfa, BPI, Pharma Deutschland) ont salué un signal positif, tout en demandant des critères applicables et des réformes complémentaires. À l'inverse, les caisses d'assurance maladie (GKV) ont dénoncé l'absence de financement compensatoire et un manque à gagner potentiel de 1,3 milliard d'euros. L'institut scientifique de l'assurance maladie publique AOK a alerté également sur le risque de hausse des dépenses. Sur le plan politique, les Länder ont réclamé un dispositif plus inclusif, y compris pour les entreprises sans recherche clinique propre. La presse a souligné enfin les incertitudes juridiques européennes et le calendrier serré de mise en œuvre.

6. Première édition du sommet Invest in Germany

La première édition du sommet Invest in Germany a été organisée à Berlin les 19 et 20 octobre par le ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie, en collaboration avec la Chancellerie fédérale, le ministère fédéral des Finances et le représentant personnel du Chancelier pour les investissements en Allemagne, Martin Blessing. Il a réuni environ 200 investisseurs et représentants d'entreprises allemandes et internationales et plusieurs membres des gouvernements des Länder et du gouvernement fédéral. Le sommet visait notamment à convaincre les investisseurs de l'attractivité de l'Allemagne, et à promouvoir l'investissement dans cinq secteurs stratégiques : l'énergie, l'IA industrielle et les semi-conducteurs, les centres de données, les infrastructures de transports et numérique, le hightech et le spatial. Un montant de 228,5 Md€ d'investissements a été annoncé, dont 95,5 Md€ par des groupes internationaux. Ces montants correspondraient selon la presse à l'ensemble des annonces de projets d'investissements en Allemagne pour l'année 2026. L'annonce la plus mise en avant a concerné la signature d'une déclaration d'intention du gouvernement fédéral avec Nvidia (voir ci-dessous). Parmi les autres annonces, Amazon a représenté le montant le plus élevé évoqué, avec plus de 16 Md€ d'investissements en Allemagne en 2027 pour le cloud, l'IA, l'internet par satellite et les contenus multimédias.

Numérique & Innovation

1. Le gouvernement allemand et Nvidia signent une déclaration d'intention pour le développement de modèles d'IA destinés à l'industrie à l'occasion du sommet Invest in Germany

A l'occasion du sommet Invest in Germany qui s'est tenu le 19 et 20 ocotobre, le gouvernement allemand et Nvidia ont signé une déclaration d'intention pour le développement de modèles d'IA destinés à l'industrie (« IA physique »). L'initiative poursuit deux objectifs : d'une part, jeter les bases du déploiement d'une « IA physique », nécessaire notamment à l'entraînement de robots et de véhicules autonomes ; d'autre part, développer des modèles d'IA industriels performants et compétitifs à l'échelle internationale. Selon le quotidien économique Handelsblatt, le gouvernement fédéral serait prêt à investir une somme « *se chiffrant en centaines de millions d'euros* » pour faire avancer le projet. Ces fonds serviraient à acquérir des capacités de calcul et à entraîner de nouveaux modèles d'IA. Nvidia compte également apporter sa contribution, notamment en mettant des ingénieurs à disposition. Une douzaine d'entreprises allemandes, dont Deutsche Telekom, Siemens, Audi et Black Forest Labs, devraient participer à cette coopération.

2. Aleph Alpha a publié son nouveau modèle d'intelligence artificielle open-weight, Kolibri

Aleph Alpha, principal laboratoire allemand d'intelligence artificielle et en cours de fusion avec l'entreprise canadienne Cohere, a publié le 3 octobre un nouveau modèle à poids ouverts (*open weight*), Kolibri 3. Aleph Alpha met en avant une volonté de répondre en priorité aux besoins du marché allemand ainsi qu'à ceux des administrations et des secteurs réglementés. Le modèle est présenté comme souverain du fait de son caractère open-weight, de son développement en Allemagne et de son entrainement sur une infrastructure située en Allemagne et en Finlande.

3. L'Allemagne et le Royaume-Uni lancent un corridor technologique commun

Le 8 octobre 2026, à l'occasion de la visite à Berlin du Premier ministre britannique Andy Burnham, le chancelier allemand Friedrich Merz et son homologue britannique ont annoncé le lancement d'un « Industrial Tech Corridor » germano-britannique visant à accélérer l'adoption des technologies innovantes dans l'industrie. Cette initiative doit faciliter les mises en relation entre entreprises technologiques britanniques, notamment les scale-ups spécialisées en IA, et industriels allemands, afin de tester des solutions en conditions réelles, de développer des partenariats commerciaux et de faciliter l'accès aux marchés. Le dispositif est réciproque : il doit également permettre aux start-ups allemandes de l'IA et de la deep tech de se développer au Royaume-Uni. Inscrit dans le cadre du partenariat stratégique germano-britannique en matière de science et de technologie, le corridor vise à renforcer la modernisation industrielle, la compétitivité et les capacités technologiques des deux pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédacteurs : Adèle BESSOULE, Clara FUMEX, Marie GEERAERTS, Stéphanie JALLET, Camille LARMINAY, Amaury RENAUDIE

Relecture : Etienne PASTEAU

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr